

Atelier 4 : Les (futurs) travailleurs sociaux et la solitude dans leur quotidien

Rencontre entre professionnels et étudiants - **Thomas Papret**, assistant social et formateur.

Aujourd'hui, nous avons à réussir à travailler ensemble : pour un bien-être tant individuel que collectif. Nous vivons dans un contexte social en crise (travail, autorité, sens...) qui modifie les modèles connus et fragilise l'atteinte réaliste de cet objectif. Ce manque de repères collectifs ne favorise pas du lien suffisant entre tous. Dans leur quotidien, les professionnels et les étudiants éprouvent alors des sentiments plus ou moins intenses et pénibles à vivre comme la solitude, l'isolement mais également une perte d'autonomie et de la difficulté ou de la perte d'envie à collaborer et travailler avec d'autres. Que ce soit avec leurs collègues, leur hiérarchie, leurs partenaires et/ou leur institution.

15H45 - 16H45 : RESTITUTION DES ATELIERS

Modérateur : **Valérie Rousset**, psychologue et formatrice à l'IRTESS

16H45 - 17H30 : CONCLUSION

MUTATIONS DES SYSTÈMES ORGANISATIONNELS

Roland Salvy, directeur de la Maison d'Accueil Spécialisée de Bergesserin (71).

Modalités d'inscription

Inscription obligatoire.

Inscription gratuite, dans la limite des places disponibles.

Merci d'adresser votre demande par mail en indiquant l'atelier choisi :

communication@chlcdijon.fr



JOURNÉE D'ÉTUDE

Plaisir et mal être des travailleurs sociaux ? Interpeller, comprendre, agir.

Éduquer, guérir, soigner sont-elles réellement des missions de l'impossible ?



Mardi 14 mars 2017 / 8h30-17h30

IRTESS (2 rue du Professeur Marion - DIJON)

Inscription obligatoire : communication@chlcdijon.fr



**Semaines d'information
sur la santé mentale**
10-26 Mars 2017
28^{ème} édition

www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr





8H30 - 9H00 : ACCUEIL

9H00 - 9H15 : OUVERTURE

Valérie Rousset, psychologue et formatrice à l'IRTESS

9H15 - 9H30 : INTRODUCTION

Philippe Ropers, directeur général de l'IRTESS.

Isabelle Jurien de la Gravière, responsable du centre d'activité des filières éducatives, formée en analyse du travail et développement des compétences professionnelles.

9H30 - 12H00 : SÉANCE PLÉNIÈRE

Centralité du travail et santé mentale : pourquoi parle-t-on du travail vivant ?

Isabelle Jurien de la Gravière, responsable du centre d'activité des filières éducatives, formée en analyse du travail et développement des compétences professionnelles.

Comment concevoir une organisation du travail au service de la santé mentale de tous ?

Discutant Roland Salvy, directeur de la Maison d'Accueil Spécialisée de Bergesserin (71).

10H30 - 10H45 : PAUSE

12H00 - 13H30 : DÉJEUNER LIBRE

13H30 - 15H45 : ATELIERS

Atelier 1 : Burn-out : à quoi le reconnaît-on ? Les outils pour prévenir et guérir.

Les symptômes, les étapes : comment en arrive-t-on là ? - **Arnaud Dupuis**, ex-dirigeant d'entreprise, consultant en management, coach et formateur. Spécialiste des questions de gestion du stress.

Atelier 2 : L'institution comme écosystème

Expérience de Bergesserin : lieu de vie, milieu de vie - **Roland Salvy**.

Atelier 3 : Le métier d'étudiant : les étudiants, acteurs ou objets des évolutions identitaires du travail social ?

Rencontre étudiants et tuteurs de stages - **Aude Perreau**, formatrice à l'IRTESS.

Dans le cas des professions instituées du travail social, ce sont les membres du groupe professionnel qui contrôlent l'accès au métier (participation aux épreuves de sélection d'entrée en formation, puis aux épreuves du diplôme d'État, évaluations tout au long du parcours de formation). Les étudiants doivent donc se soumettre aux contraintes normatives imposées par le groupe professionnel pour l'intégrer. En effet, au-delà de la démonstration par le candidat de compétences professionnelles dans la conduite des interventions, il apparaît que les jurys professionnels, comme les tuteurs de stage, valident une soutenance ou un stage dès lors que le candidat montre un certain nombre de signes attestant de l'incorporation de « l'idéologie » de la profession, de ses normes et de ses valeurs.

Ainsi les étudiants ont à s'inscrire dans un cadre de pratiques normatif. C'est dans ces espaces qu'ils sont amenés à proposer des pratiques différentes, en partie imposées par l'environnement.

A quelles « torsions » identitaires les étudiants sont-ils ainsi soumis ? Entre le cadre de pratiques normatives du groupe professionnel auquel ils aspirent appartenir, les contraintes du référentiel professionnel qui s'imposent aux établissements de formation censés les préparer à l'exercice du métier, les évolutions idéologiques qui dominent les politiques d'action sociale, les étudiants ont à se situer.

Quelles stratégies mobilisent-ils ? Vers quelles adaptations s'orientent-ils ? A quel prix ou pour quels bénéfices ?